

**Séance  
extraordinaire  
2018-08-16ss**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Cap-Saint-Ignace, tenue le jeudi 16 août 2018 à 20 heures 30 à laquelle sont présents, M<sup>me</sup> la mairesse, Jocelyne Caron, les conseillers, MM Pierre Martineau, Gaétan Bélanger et les conseillères, M<sup>mes</sup> Pauline Joncas et Chantal Côté. M<sup>me</sup> Sophie Boucher, secrétaire-trésorière, est également présente.

Absences motivées : M<sup>me</sup> Évelyne Gallet et M. Jonathan Daigle

L'avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil, tel que requis par le *Code municipal* incluant les membres du conseil qui ne sont pas présents (Évelyne Gallet et Jonathan Daigle) lesquels sont actuellement à l'extérieur du territoire de la Municipalité.

Cette séance a été convoquée par la secrétaire-trésorière afin que soit pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Résolution modifiant le règlement d'emprunt 2018-13;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.

**1. Ouverture de la séance**

M<sup>me</sup> la mairesse, Jocelyne Caron, procède à l'ouverture de la séance.

**2. Vérification des présences**

**Sont présents :** M<sup>me</sup> Jocelyne Caron, mairesse  
M. Pierre Martineau, siège # 1,  
M<sup>me</sup> Pauline Joncas, siège #3,  
M. Gaétan Bélanger, siège # 4,  
M<sup>me</sup> Chantal Côté, siège # 6

**Sont absents :** M. Jonathan Daigle, siège # 2,  
M<sup>me</sup> Évelyne Gallet, siège # 5,

**2018-08-01ss**

**3. Acceptation de l'ordre du jour**

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Chantal Côté, appuyé par le conseiller Pierre Martineau, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**2018-08-02ss**

**4. Résolution modifiant le règlement d'emprunt 2018-13**

Modification  
règlement 2018-13

**ATTENDU QUE**

le règlement 2018-13, modifiant le règlement 2016-08, doit être modifié pour ajuster le titre du règlement initial aux modifications apportées par le règlement 2018-13;

## **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Bélanger

Appuyé par le la conseillère Pauline Joncas

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De modifier l'article 1 du règlement 2018-13 afin d'y ajouter le paragraphe suivant :

Le titre du règlement numéro 2016-08 est remplacé par le suivant :

« Règlement numéro 2016-08 décrétant une dépense et un emprunt de 2 200 000 \$ pour la construction d'une caserne de pompiers »

### **Période de questions**

#### **5. Période de questions générales**

Aucune personne n'était présente à la séance extraordinaire.

**2018-08-03ss**

#### **6. Levée de la séance**

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau, appuyé par le conseiller Gaétan Bélanger, que la séance soit levée à 20 h 35.

Sophie Boucher  
Secrétaire-trésorière

Jocelyne Caron  
Mairesse